

D2025-242

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- · Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à êtrepubliée.

autorite-transports.fr 1/7

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration					
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL				
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL				
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)				
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris				
Liaison déclarée					
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :	1ere demande				
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	Non				
 Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés 	Non				
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	Non				
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non				
Origine² de la liaison	Aix-en-Provence (Krypton)				
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Parking Relais Krypton Avenue de l'Arc de Meyran 13100 Aix- en-Provence				
	Latitude 43.510992 - Longitude 5.447616				
Destination ³ de la liaison	Avignon (Le Pontet)				
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format	9 Avenue Charles de Gaulle "Le Pontet - Le Lac" 84130 Le Pontet				
décimal)	Latitude 43.9606255756054 - Longitude 4.85593800061443				

autorite-transports.fr 2/7

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h05	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Aix- en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)

autorite-transports.fr 3/7

Itinéraire Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)

Itinéraire Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)



autorite-transports.fr 6/7

Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)

Fréquence Hebdomadaire Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)

	Dépa	rts de	Départs de	
Jour/Itinéraire	Aix-en-Provence (Krypton) - Avignon (Le Pontet)		Avignon (Le Pontet) - Aix-en- Provence (Krypton)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	15.05	10:10	17.10	10:10
	15:05	16:10	17:10	18:10
Mardi	15:05	16:10	17:10	18:10
Mercredi	15:05	16:10	17:10	18:10
Jeudi	15:05	16:10	17:10	18:10
Vendredi	15:05	16:10	17:10	18:10
Samedi	15:05	16:10	17:10	18:10
Dimanche	15:05	16:10	17:10	18:10
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14 Nombre de semaine : 52

autorite-transports.fr 7/7